

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Boulleret s'est réuni le 22 juillet 2016 à 20 h 30 à la mairie,
sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BILLAUT, Maire.

Le Conseil Municipal:

- approuve la modification des statuts du SDE 18 suite à l'intégration de la Communauté de Communes Berry Grand Sud
- émet un avis défavorable au périmètre de la future communauté de communes proposé par la CDCI : Sancerrois – Haut Berry Val de Loire et Cœur de Pays Fort
- approuve le rapport annuel du délégataire relatif à l'exploitation du service d'assainissement collectif pour l'année 2015 établi par la SAUR
- approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2015 établi par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Val de Loire et Pays Fort
- approuve la suppression d'un emploi d'adjoint administratif 2^{ème} classe à 18/35^e et la création d'un emploi d'adjoint administratif 2^{ème} classe à 35/35^e au suite au départ au 1^{er} septembre du rédacteur qui était à 35/35^{ème}
- décide d'acquérir une parcelle de 58 m² au prix de 30 € à proximité du quartier des Vieilles Vignes
- décide de fixer le tarif des repas de la cantine scolaire à compter du 1^{er} septembre 2016 à 3,25 € le repas enfant, 1,55 € pour les enfants allergiques apportant leur repas, 4,20 € les enseignants prenant des repas à emporter
- décide de délivrer pour l'année scolaire 2016-2017 un bon d'achat de fournitures scolaires d'un montant de 26 € pour chaque collégien de la 6^{ème} à la 3^{ème} à utiliser à la librairie Page 58 à Cosne
- de reprendre deux concessions en état d'abandon n°484 et 523 et d'accepter la rétrocession de la concession n°903 au prix de 50 €
- de créer une Réserve Communale de Sécurité Civile chargée d'apporter son concours au maire en matière d'information et de préparation de la population face aux risques encourus par la commune, de soutien et d'assistance aux populations en cas de sinistres
- d'approuver la Motion présentée par M. Maxime Camuzat Maire de Saint Germain du Puy, Vice-président de l'Association des Maires du Cher, lors de l'assemblée générale plénière du 25 juin 2016 « Faire cause commune »

Questions diverses :

M. le Maire informe :

- du courrier du recteur d'Académie informant que Boulleret intégrera le zonage scolaire de la Bourgogne dès la rentrée de septembre 2016
- que par arrêté du 24 juin 2016 la compétence « Très Haut-Débit » a été retirée à la Communauté de Communes Haut Berry Val de Loire (seuls Sury-près-Léré et Boulleret ont voté pour garder cette compétence au sein de la CDC)

- de la lettre du SDE 18 informant que le déploiement des compteurs Linky posés par ENEDIS démarrera à partir de 2017 dans le Cher

- des remerciements

* de l'association du Foyer Rural pour la subvention reçue de la commune,

* de l'association ACPG CATM FOE pour la subvention reçue de la commune,

* de la Mairie de Paris pour le soutien de la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques de 2024

- que le diagnostic énergétique sur l'école primaire et le foyer rural sont en cours

- que le Club de la JSB Hand a obtenu le « label simple » pour l'encadrement des jeunes

Tour de table

M. Jacques Bernardin informe de l'avenant de HDA pour la dératisation des réseaux d'assainissement de la Route des Grands Prés, du lotissement des Vieilles Vignes et du Gravereau au même tarif.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à vingt-trois heures et dix minutes